

Journée internationale de sensibilisation à l'ensemble des Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale (TCAF)



La **Journée Internationale de sensibilisation à l'ensemble des Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale (TCAF)** a été créée le 09 septembre 1999 afin d'informer le grand public et les professionnels de santé sur les conséquences d'une consommation d'alcool pendant la grossesse et l'allaitement.

Dans les pays occidentaux, la consommation d'alcool pendant la grossesse est la première cause de handicap mental d'origine non génétique chez l'enfant.

En France, environ 8 000 enfants naissent avec des TCAF, c'est-à-dire qu'ils souffrent de divers troubles, plus ou moins marqués, liés au fait d'avoir été exposés à l'alcool pendant leur vie intra-utérine (le Syndrome d'Alcoolisation Fœtale [SAF] étant la forme la plus grave).

Il n'est pas nécessaire d'avoir un problème avec l'alcool pour donner naissance à un enfant qui présentera des TCAF : une alcoolisation ponctuelle peut être à risque, au même titre qu'une consommation journalière.



L'impact de la consommation d'alcool sur le bébé est impossible à prévoir. On ne connaît pas le seuil minimum de consommation d'alcool en dessous duquel le bébé ne courrait aucun risque.



La toxicité a lieu durant toute la grossesse ainsi que durant la période d'allaitement. L'alcool a la capacité de traverser le placenta, et donc d'être absorbé par l'enfant à naître. Il passe également dans le lait, où il se trouve à un taux similaire à celui présent dans le sang, il est donc également important de ne pas consommer d'alcool en période d'allaitement.

Les conséquences de cette consommation peuvent être physiques, mentales et / ou comportementales. Les manifestations sont très variables d'un enfant à un autre. Ainsi, certains seront gravement touchés tandis que d'autres le seront moins.

Syndrome d'alcoolisation foetale (SAF)



Chez le nouveau né et le jeune enfant, les caractéristiques du SAF peuvent être visibles (cf photo). Mais dans la grande majorité des cas, les enfants avec des TCAF ne présente aucune malformation physique).

Si l'enfant n'a pas de malformation physique, toutes difficultés d'apprentissage ou de comportement doivent attirer l'attention et conduire à une recherche de diagnostic (s'il y a eu

consommation d'alcool) afin de mettre en place une prise en charge adaptée.

Si les messages de prévention portent doucement leurs fruits, les associations et les professionnels de santé constatent qu'il y a toujours un manque d'information (et de formation) sur les questions du dépistage, du diagnostique et de la prise en charge des malades.

Nous sommes tous concernés par ce problème de santé publique car les conséquences de l'alcoolisation fœtale n'affectent pas seulement l'enfant mais également son entourage familial, scolaire, professionnel, la société tout entière...

Sensibiliser sur les conséquences de l'alcoolisation fœtale fera une énorme différence pour ces personnes et leurs familles, en améliorant leur qualité de vie, leur autonomie et leur insertion dans la société.

Bien comprendre les conséquences de la consommation d'alcool pendant la grossesse permet également à chacun d'entre nous de faire une prévention efficace dans son entourage et d'encourager toutes les femmes à cesser toute consommation pendant leur grossesse (et allaitement), car SAF et TCAF sont des handicaps 100% évitables.

ALCOOL ET GROSSESSE : PARLONS-EN !

Information et soutien

* A l'hôpital Jacques Monod – Hall Nord – Consultation PFME

L'Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie (ELSA) en collaboration avec l'équipe de Pédiatrie Néonatale et l'équipe de la Maternité, vous propose de vous accompagner pendant toute votre grossesse dans votre projet d'arrêt de l'alcool.

Nous sommes joignables du lundi au vendredi au [02 32 73 43 64](tel:0232734364).

* SAF France

Est une association nationale (loi 1901) dont les membres ont près de 30 ans d'expérience dans la recherche, le diagnostic, la prise en charge et la prévention du SAF et des TCAF. <http://safrance.com/>

* “Vivre avec le SAF”

Est une association française de familles adoptives, biologiques ou d'accueil concernées par le SAF et les TCAF. <https://www.vivreaveclesaf.fr/>